CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Article 1. ACCUEIL. Ces conditions encadrent l'accueil en chambres d'hôtes à l'Hôtel Lariboisière. Le meilleur accueil sera réservé aux hôtes avec toutes les attentions permettant de faciliter leur séjour et la connaissance de la ville et de la région.

1. Le propriétaire propose deux types d'accueil selon les circonstances et l'horaire d'arrivée : personnalisé,
2. autonome avec boîte à clés. (pour le mardi arrivée après 18h30 et samedi arrivée après 17h30)

Horaires ACCUEIL le LUNDI	de 17h00 à 19h00
Horaires ACCUEIL le MARDI	de 17h00 à 18h30. Après accueil avec boîte à clés.
Horaires ACCUEIL le MERCREDI	de 17h00 à 19h00.
Horaires ACCUEIL le JEUDI	de 17h00 à 19h00.
Horaires ACCUEIL le VENDREDI	de 17h00 à 19h00.
Horaires ACCUEIL le SAMEDI	de 16h00 à 17h30. Après accueil avec boîte à clés.
Horaires ACCUEIL le DIMANCHE	de 17h00 à 19h00.

Article 2. Arrivée : Le client doit se présenter le jour précisé et aux heures mentionnées sur les présentes conditions de vente. En cas d'arrivée tardive ou différée, le client doit prévenir le propriétaire au 06 27 52 28 43.
Une arrivée autonome pourra être envisagée si appel de prévenance avant 18h30.

Article 3. Durée du séjour : Le client qui aimerait prolonger son séjour au-delà de la date de départ convenue, doit en faire la demande à l'avance et ne peut se prévaloir un quelconque maintien dans les lieux après cette date.

Article 4. La réservation devient effective dès lors que le client aura fait parvenir au propriétaire un acompte de 30% du montant du prix du séjour avec un minimum d'une nuitée par chambre retenue avant la date indiquée sur la réservation. Les prix s'entendent toutes charges comprises.

Article 5. Absence de rétractation : Pour les réservations effectuées par courrier, par téléphone ou par internet, le locataire ne bénéficie pas du délai de rétractation, et ce conformément à l'article L121-21-8 du code de la consommation relatif notamment aux prestations de services de l'hébergement fournies à une date ou selon une périodicité déterminée.

Article 6. Annulation par le client :
Toute annulation doit être notifiée par courrier postal ou courriel ou sms au 06 27 52 28 43.

- Jusqu'à 3 jours avant la date d'arrivée : aucun frais ne sera retenu et l'acompte sera remboursé avec le RIB du client.
- Annulation 48h avant l'arrivée : Une somme correspondante à l'acompte de 30% sera conservée par les propriétaires.
- Annulation 24h avant l'arrivée : la première nuit du séjour sera dûe entièrement.

Si le client ne se manifeste pas avant 19h le jour prévu de début du séjour, la réservation devient nulle et les propriétaires pourront disposer librement des logements réservés, et la nuit reste acquise aux propriétaires qui se réservent le droit de réclamer le solde du prix du séjour.

En cas de séjour écourté, le montant correspondant aux dates initiales reste acquis aux propriétaires . Les prestations supplémentaires payées et non consommées seront remboursées.

Article 7. Annulation par le propriétaire : Si avant le début du séjour, le propriétaire annule ce séjour, il doit informer le client par téléphone ET par courrier ou email. Le client, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement sublis sera remboursé immédiatement des sommes versées.

Article 8. Règlement du solde : Le solde est à régler aux propriétaires à l'arrivée dans les lieux, si la réservation a été effectuée par email, téléphone ou en présentiel.

Article 9 : Taxe de séjour : La taxe de séjour est un impôt de la collectivité locale que le client doit acquitter auprès du propriétaire qui la réverse ensuite au Trésor public.

Article 10 : Utilisation des lieux: Le client devra respecter le caractère paisible des lieux et en faire un usage conforme à leur destination. Il s'engage à rendre le logement en bon état et propre.

Article 11 : Capacité : La capacité d'accueil du logement est prévu pour un nombre précis de personnes. Si le nombre de clients dépasse ce nombre, le propriétaire est en mesure de refuser les clients supplémentaires.
Ce refus ne peut en aucun cas être considéré comme une modification ou une rupture à l'initiative du propriétaire, de sorte qu'en cas de départ d'un nombre de clients supérieur à ceux prévus initialement, aucun remboursement ne peut être envisagé.

Article 12 : Les conditions d'hébergement à l'Hôtel Lariboisière ne permettent pas l'accueil des animaux.

Article 13 : Parking : Du stationnement gratuit est possible dans la rue à proximité. Il est toutefois possible de se garer provisoirement devant la maison pour déposer les bagages.

Deux zones gratuites sont à distinguer :

- une zone bleue qui fonctionne avec disque de stationnement pour 1h30 aux heures ouvrables de 9h-12h et 14h-19h et aux jours ouvrables du lundi au samedi. Libre la nuit et le dimanche. A proximité immédiate de la maison : Rue Chateaubriand, rue Nationale, rue de Verdun.

- Une zone blanche entièrement libre et gratuite qui se situe près de la mairie ou du jardin public ou de l'église St Leonard, à environ 200 mètres à pied de la maison.
- Ou parking communal gratuit : 6 place Lariboisière. Accès libre mais fermé de 20h à 7h30. A 150 mètres de la maison. Pas de limite dans le temps.

Parking avec recharge pour voiture électrique :

- Parking de la Douve, à 150 mètres de la maison à pied. Payant 2€ les 24h. Charge lente.

Article 14. Stationnement VENDREDI SOIR : A cause du marché du samedi matin, il est obligatoire de se garer en dehors du périmètre de celui-ci.

Parkings suggérés :

- Autour du jardin public en zone blanche au bout de la rue Lesueur,
- Parking Lariboisière sous les immeubles en zone blanche (fermé la nuit de 20h-7h30) ou à l'extérieur en zone bleue.
- Parking de la Douve payant 2€ pour 24h. A 150 mètres.
- Parking du Nançon avec ascenseur (gratuit pour les voitures mais pas pour les camping-cars) à 400 mètres à pied. A l'entrée du centre ville.